



## Infos communales Saint-Médard-en-Forez

## Compte-rendu du Conseil Municipal du Vendredi 9 septembre 2022

### Etaient présents :

Sébastien DESHAYES - Valérie DA FONTE – Anthony TISSEUR - Laure SIRGUEY  
Valérie AUBRY - Cédric BECKER – Marc BOUTEILLE  
Claudine FARGIER - Michel FAURE - Valentino GOFFART  
Yves LAURANSON - Françoise MERLLIE – Cédric NICLOU

### Absents et excusés :

Sophie THIVILLIER : Pouvoir donné à Sébastien DESHAYES  
Céline BLONDEAU : Pouvoir donné à Claudine FARGIER

### A l'ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal**
- **Convention de mise à disposition plateforme SIG « GéoForez-Est »**
- **Approbation du RPQS de l'eau potable 2021**
- **Approbation du RPQS de l'assainissement 2021**
- **Mise en place taxe sur les logements vacants**
- **1<sup>ère</sup> délibération modificative du budget primitif 2022 de la commune**
- **Délégation au CDG42 de la mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de menaces ou tout acte d'intimidation**
- **Modification de la délibération N° 2022-22 concernant la mise en place de la nomenclature M57**
- **Questions diverses**

N'oubliez pas de  
regarder l'....

Agenda  
Communal en Page 2.



## Samedi 24 septembre 2022 – Départ prévu à 20 heures

- Marche de nuit organisée par le CCAS de la commune



## Vendredi 30 septembre 2022 à 19h30

- Rencontre Associations et Mairie en salle du Conseil Municipal

## Samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022 à partir de 13h30

- Course de vélos organisée par les Cyclos Randonneurs de Saint-Galmier

## Jeudi 13 octobre 2022 à 13h30

- Marche pour tous – Rendez-vous sur le parvis de la mairie

## Vendredi 14 octobre 2022 à 19 heures

- Conseil Municipal

## Jeudi 10 novembre 2022 à 13h30

- Marche pour tous – Rendez-vous sur le parvis de la mairie

## Vendredi 11 novembre à 11 heures

- Commémoration du 11 novembre

## Vendredi 18 novembre 2022 à 19 heures

- Conseil Municipal

## Samedi 19 novembre 2022 à 12 heures

- Repas des aînés de la commune organisé par le Comité des Fêtes et financé par le CCAS.

## Jeudi 8 décembre 2022 à 13h30

- Marche pour tous – Rendez-vous sur le parvis de la mairie

## Vendredi 16 décembre 2022 à 19 heures

- Conseil Municipal



*Le compte-rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.*

## Convention de mise à disposition plateforme SIG « GéoForez-Est »

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, explique au Conseil Municipal la notion du SIG qui signifie « Système d'Information Géographique ». Ce système est conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques.

La Communauté de Communes de Forez-Est a fait l'acquisition d'un SIG en mutualisation avec le SIEL-TE42. Elle porte les coûts d'acquisition et d'adhésion pour l'ensemble de Forez-Est afin de permettre à chaque commune de disposer d'un accès à la connaissance géographique de son territoire (cadastre, réseaux...).

Aussi afin de créer les accès communaux, il est nécessaire d'approuver et signer la convention.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer cette convention de mise à disposition de la plateforme SIG « GéoForez-Est ».**

## Approbation du RPQS de l'eau potable 2021

**Madame, Laure SIRGUEY, troisième adjointe au Maire**, a fait une synthèse à l'équipe municipale sur ce Rapport Prix et Qualité du Service public. Le Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse Vallée du Gier regroupe en 2021, 75 communes, 46 dans le Rhône et 29 dans la Loire. Cela représente 79 548 habitants et 36 185 abonnés.

En 2021, on compte 3 753 232 m<sup>3</sup> facturés, hausse de 15.9 % par rapport à 2020. Pour information, la répartition de la facture de 120 m<sup>3</sup> TTC, 52% vont à la collectivité, 34% à l'exploitant donc le SIEMLY et le reste, c'est l'Etat comprenant la redevance prélèvement sur la ressource, la redevance pollution et la TVA. Ce rapport montre également que la consommation moyenne par abonné sur 2020/2021 est de 97 m<sup>3</sup>. Quant à la qualité de l'eau, son suivi est réalisé par les Agences Régionales de Santé (ARS) 69 et 42 et également par SUEZ dans le cadre de l'autocontrôle contractuel, une totale conformité bactériologique et physico-chimique.

**Après cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel 2021 du SIEMLY sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.**



## Approbation du RPQS de l'assainissement 2021

**Madame, Laure SIRGUEY, troisième adjointe au Maire**, poursuit avec le rapport sur l'assainissement. On note une baisse de 2 abonnements sur la commune avec un volume facturé en baisse de 10% par rapport à 2020. Le linéaire de canalisations représente 9.7 km. La participation pour raccordement à l'égout lors des nouvelles constructions était de 3500 euros en 2020 et 2021, montant qui est passé à 3600 euros en 2022. La part fixe s'élève à 65 euros en 2021 contre 60 euros en 2020. Quant à l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau, il est très correct à savoir de 80/100.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le rapport annuel 2021 de la commune sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif.**

## Mise en place taxe sur les logements vacants

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, explique à l'assemblée ce qu'est la THLV, Taxe Habitation sur les Logements Vacants. C'est un impôt local à payer par les propriétaires de logements vacants (inoccupés et non meublés) depuis plus de deux années consécutives au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Un logement vacant doit être non meublé (vide de meubles) pour être assujéti à la THLV. Par conséquent, une résidence secondaire ne peut pas être considérée comme un logement vacant, sachant qu'elle est en principe soumise à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.



Il est noté également la problématique rencontrée sur la commune, population en dessous du seuil de 1000 habitants, et de fait, une perte considérable de la DGF, Dotation Globale de Fonctionnement. A cela s'ajoute des possibilités de construction de logements neufs de plus en plus réduites.

Quelques solutions pour remédier à cela, à savoir la révision du PLU, qui est en cours sur la commune et ce levier, qu'est la THLV, qui pourrait être mise en place à partir de janvier 2023, l'occasion d'inciter les propriétaires à remettre leurs biens sur le marché immobilier.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation.**

## 1<sup>ère</sup> délibération modificative du budget primitif 2022 de la commune

**Monsieur le Maire, Sébastien DESHAYES**, informe les conseillers de la nécessité de revoir les crédits votés au budget primitif communal afin que tous les postes de dépenses et recettes soient alimentés correctement. Un simple jeu d'écriture entre l'opération « Acquisition Matériel de voirie » et celle « Equipements divers », pour un montant de 200 euros, suite à l'achat d'une échelle 3 plans d'un montant de 804.48 euros.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, cette proposition et vote les mouvements de crédits en section investissement.**

**Délégation au CDG42 de la mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de menaces ou tout acte d'intimidation**

Ce point a été retiré du Conseil Municipal car le Centre de Gestion 42 n'est pas prêt. Il sera traité lors d'un prochain Conseil Municipal.

## Modification de la délibération N° 2022-22 concernant la mise en place de la nomenclature M57

**Madame Nadine ESCOT, Secrétaire Générale**, rappelle le passage à la nomenclature M57 concernant la comptabilité et qui avait été voté lors du précédent conseil municipal. Il convient de procéder à une nouvelle délibération qui annule et remplace la précédente suite à la modification du mode de gestion, passage en nomenclature M57 développée et non abrégée.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité cette modification de la délibération N° 2022-22 concernant la mise en place de la nomenclature M57.**

## Questions diverses

### Comice Groupement des 4 cantons

**Marc BOUTEILLE, Conseiller Municipal**, a dit quelques mots sur le Comice des 4 cantons qui a eu lieu à Chazelles-sur-Lyon, les 25 et 26 juin dernier, avec un temps orageux le samedi. Après deux ans d'interruption, il faisait bon se retrouver à cette grande fête agricole.



### Défibrillateur au village – Formation

Avec deux défibrillateurs installés sur Saint-Médard, il était important de former les agents et les élus volontaires. La formation est fixée au 4 octobre à 17 heures en mairie.

### La boule de Saint-Médard

L'association organise **une sortie en car le samedi 8 octobre 2022** pour la descente de l'Estive dans le Vieux Annecy.

Départ prévu à 7 heures de la Halle des Sports pour un retour vers 19, 20 heures.



Le coût du voyage est de 25 euros par personne et pour le repas, chacun est libre, soit d'apporter son panier soit d'aller au restaurant. A noter que ce jour-là, il y a beaucoup de monde donc le service risque d'être long. A noter pour le panier, prévoir quelque chose de facilement transportable et pratique car il sera à porter toute la journée, le car sera stationné à l'extérieur de la ville.

**Pour plus d'informations et pour s'inscrire, contactez Daniel BRUSQ au 06 40 42 30 34  
Date limite d'inscription le 25 septembre.**

### Garde d'enfants – La commune en mal de nounous !!!

Saint-Médard comme beaucoup d'autres communes, sont en proie à un manque d'assistantes maternelles. Les parents ont du mal à trouver une nounou sur la commune, même une place en crèche. Pour toutes personnes qui souhaiteraient se lancer dans ce joli métier, se faire connaître en mairie.

### Ludothèque

Changement de date : La Ludothèque Forez-Est sera présente sur le parking du bourg les 2ème jeudis de chaque mois au lieu des 3<sup>ème</sup>.



## Conteneurs enterrés pose mi-octobre - Réunion publique le 29 septembre 2022 à 19 heures à la salle d'animation

La Communauté des Communes de Forez-Est et Saint-Médard vont réaliser des travaux en aménageant 4 nouveaux points d'apport collectif destinés au dépôt de vos déchets ménagers. Pour rappel, cette mise en place de l'apport collectif permet de résoudre les problèmes liés à la collecte en porte-à-porte.

### SECTEUR LES ROCHES



### SECTEUR BOURG – RUE DE BELLEVUE



### HALLE DES SPORTS



### SECTEUR LES SAGNES



N'oubliez pas la  
réunion publique !

## Acquisition matériels

Parfois il est plus avantageux d'avoir son propre matériel, moins onéreux que la location et quand on prend soin de son matériel, ce dernier peut durer de nombreuses années, c'est pour ces raisons que la commune a pris la décision d'acheter une épareuse et un broyeur pour la somme de 39 564 euros TTC. Un investissement qui pourra s'amortir pendant plusieurs années et pour lequel, la commune pourra récupérer la TVA, à savoir 6594 euros.



## Un nouveau bureau à la Communauté de Communes de Forez-Est

Suite à l'élection de Jean-Pierre TAITE en tant que Député et dans le cadre de la loi sur le non cumul des mandats, la communauté de communes devait procéder à l'élection de nouveaux Président et Vice-Présidents. Ces élections se sont déroulées lors du conseil communautaire du 19 juillet dernier.



Chazelles-sur-Lyon

Président  
Pierre VERICEL

M. Pierre VERICEL, Maire de Chazelles-sur-Lyon a été élu Président.

## Vice-Présidents :

Avec 54 voix / 70



Rozière-en-Donzy

1<sup>er</sup> Vice-Président  
Didier BERNE

Finances

60 voix



Veauche

2<sup>ème</sup> Vice-Président  
Gérard DUBOIS

Aménagement du territoire -  
Urbanisme - Habitat - Mobilité

54 voix



Montchal

3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Christian DENIS

Économie - Agriculture

63 voix



Babigny

4<sup>ème</sup> Vice-Président  
Gilles DUPIN

Environnement -  
Développement durable

59 voix



Clergé

5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Simone COUBLE

Ressources Humaines

58 voix



Vidlay

6<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Véronique CHAVEROT

Eau - Assainissement -  
GEMAPI

51 voix



Néronde

7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Gérard MONCELON

Santé social, insertion,  
PLIE - Sport

35 voix



Montrond-lès-Bains

8<sup>ème</sup> Vice-Président  
Georges ROCHETTE

Gestion des Déchets

60 voix



Saint-Médard-en-Forez

9<sup>ème</sup> Vice-Président  
Sébastien DESHAYES

Aménagement zones économiques -  
Infrastructure routière

65 voix



Valeille

10<sup>ème</sup> Vice-Président  
Robert FLAMAND

Bâtiment - Patrimoine

62 voix



Parisières

11<sup>ème</sup> Vice-Président  
Christian MOLLARD

Tourisme - EPIC

64 voix



Feurs

12<sup>ème</sup> Vice-Présidente  
Marianne DARFEUILLE

Mutualisation - Contractualisation

55 voix



Bellugarde-en-Forez

13<sup>ème</sup> Vice-Président  
Jacques LAFFONT

Petite enfance -  
Enfance - Jeunesse

43 voix



Civens

14<sup>ème</sup> Vice-Président  
Christophe GUILLARME

Communication - Nouvelles technologies -  
Informatique

54 voix



Cottance

15<sup>ème</sup> Vice-Président  
Jacques DE LEMPS

Commerce - Événementiel -  
Culture

58 voix

## Vœux du Maire



Les vœux du Maire auront lieu  
le vendredi 20 janvier 2023  
à partir de 19 heures  
à la Halle des Sports.



## INFOS COMMUNALES, ASSOCIATIVES & DIVERSES

### Bobine Bar

**Café  
Associatif  
Ouvert à tous !**

**Saint-Médard  
en Forez**

Café/mercerie, bar, convivialité, soirées à thème, soirées musicales  
Lieu de rencontres et d'échanges de savoirs



**Les mercredis c'est mercerie ! 14h à 18h30**

**Mercurie/café couture** : 2ème et 4ème mercredis du mois  
Venez coudre ou tricoter avec nous, venir avec sa machine et son ouvrage  
Thé, café, chocolat, cookies...

**Ateliers couture et bricolage** : 1er et 3ème mercredis du mois.  
Renseignements sur place, sur Facebook et par Email

**Les vendredis soir c'est le bar ! 18h00 à 23h00**

Venez déguster des bières artisanales locales, des jus de fruit,  
du bon vin et des tapas (charcuterie, fromage et tartinades)  
Si vous êtes nombreux réservation conseillée !

Soirées musicales tous les mois ! 

Le Bobine Bar se situe sur la place, en face de la porte de l'Eglise  
42 330 Saint-Médard en Forez

Email : [boutonnieres42@gmail.com](mailto:boutonnieres42@gmail.com)  
[lebobinebar](#)   Association « Les Boutonnieres » - Le Bobine Bar

### NOUVEAUTÉ AU BOBINE BAR

Nouveauté au Bobine Bar ! English Sessions  
Groupe de conversation en anglais  
Une fois par mois  
Les mercredis de 18h30 à 20h00.

Réunions informelles et conviviales :  
discussions, jeux, débats...et tout ce  
que vous aurez envie de proposer !  
Sessions animées par Suzanne Bourgin  
Prix : 10 € par cours (inscription à l'année,  
soit 100 €) – Thé, tisane ou café offert !  
Places limitées à 8 personnes – Premiers  
inscrits/Premiers servis !

Contactez Pascale pour inscriptions  
(par SMS au 06 79 04 28 93)

See you soon !



# Jeunesse et Culture

## Stages découverte « Munz Floor » pour adultes

Pendant les vacances de Noël 2022

Informations complémentaires ultérieurement

## Stages découverte « sophrologie » pour adultes

Pendant les petites vacances

Informations complémentaires ultérieurement

## Stages pour enfants

Pendant les petites vacances

Informations complémentaires ultérieurement

## Vide-Grenier (en partenariat avec le Comité des Fêtes)

Le dimanche 24 septembre 2023

Inscriptions: [brocantestmedard@gmail.com](mailto:brocantestmedard@gmail.com)

Informations au 06.37.74.43.61

## Trail

Prévu pour septembre 2023.

Informations complémentaires ultérieurement

## Centre Aéré d'été Aveizieux / Chevrières / St Médard

Juillet 2023

Informations complémentaires ultérieurement

## Carte MJC Loisirs au village

Cette carte fait de vous un membre actif de l'association et vous reconnaît comme membre de la fédération MJC Rhône-Alpes. Elle vous donne droit à des tarifs préférentiels pour les spectacles/concerts organisés par la MJC au cours de l'année.

Tarifs: 5€ (carte enfant nominative et individuelle)  
10€ (carte adulte nominative et individuelle)

IPNS



MJC de  
St Médard en Forez

## PROGRAMME DES ACTIVITES

Saison 2022-2023

**2 Semaines d'essai gratuites:  
du 12 au 24/09 Septembre 2022**

### Informations sur les SEMAINES DE REPRISE DU 12 au 24 Septembre 2022:

Les inscriptions seront prises en fin de cours d'essai, au début du 1<sup>er</sup> cours OU lors de la **matinée d'inscription qui suit l'Assemblée Générale le samedi 24 septembre en Mairie (10h-12h).**

NB. Seuls les dossiers **COMPLETS** (Fiche d'inscription, chèques et certificat médical d'aptitude physique) seront acceptés. Merci de vous organiser en conséquence.

L'ouverture et le maintien de certains cours sont soumis au nombre d'inscrits. Certains horaires sont susceptibles d'être modifiés.

### Informations sur le paiement des activités :

Agréée par l'ANCV, la MJC peut encaisser les chèques vacances en règlement d'une activité. L'inscription est annuelle et **peut être réglée par 3 chèques retirés** au début de chaque trimestre. Pensez à demander à votre entreprise une prise en charge par votre CE.

Contact / réservations : [mjc.saint.medard@gmail.com](mailto:mjc.saint.medard@gmail.com) ou tel : 06.88.57.42.47

# Programme 2022-2023 – MJC de St-Médard-en-Forez

## LUNDI

**MOUV'SANTE** (adultes)  
*Mobilité et équilibre en douceur*  
Avec Anne-Laure GERWERT  
17h15-18h15  
Salle des fêtes  
Coût annuel : 129€

**NOUVEAU COURS ↗**

**ACTIV'GYM** (Adultes) Avec Anne-Laure GERWERT  
*Prévoir tapis*  
18h30-19h30  
Salle des fêtes  
Coût annuel : 129€

**BADMINTON**  
*Prévoir raquette et chaussures.*  
18h30-21h00  
Halle des Sports  
Coût annuel : 39 €

## MARDI

**\*YOGA DYNAMIQUE POUR ENFANTS (5-10 ans)**  
Avec Laurie DELOUVE  
Assouplissement, renforcement musculaire, contrôle du souffle, gestion des émotions  
*Prévoir tapis*  
**16H30-17H30**  
Salle des fêtes  
Coût annuel : 129€

**\*Informations pour le « Yoga dynamique pour enfants » et « Mon petit Atelier » :**

Vos enfants peuvent être récupérés et accompagnés dès la sortie de l'école par du personnel municipal. N'hésitez pas à nous en parler!

## MERCREDI

**YOGA** (Adultes)  
Avec Laurie DELOUVE  
*Prévoir tapis*  
**20h15-21h45**  
Salle des fêtes  
Coût annuel : 225€

## JEUDI

**\*PEINTURE** (Adultes)  
Avec Amandine HAEYAERT  
13h45-16h15  
Salle des fêtes  
Coût annuel : 309€

**\*\* « Mon petit Atelier »** (Atelier Peinture et dessins pour les Enfants de 5 à 10 ans)  
Avec Amandine HAEYAERT  
16h30-17h30  
Salle des fêtes  
Coût annuel : 105€

**NOUVELLE PROF !**

**\*1er cours le 22/09\***

**\*PEINTURE** (Adultes)  
Avec Amandine HAEYAERT  
19h45-22h15  
Salle des fêtes  
Coût annuel : 309€

**CARDIO-TRAINING** (Adultes)  
Avec Anthony TRONCHON  
*Prévoir tapis*  
**20h30-21h30**  
Halle des Sports  
Coût annuel : 129€

## VENDREDI

**BADMINTON**  
*Prévoir raquette et chaussures.*  
17h45-19h00  
Halle des Sports  
Coût annuel : 39 €

**THEATRE (QuiProQuo)**  
Avec Yvette Chollet  
Cours enfants  
16h30-17h30  
Cours Ados  
17h15-18h30  
Salle des fêtes  
Coût annuel : 27 €

## DIMANCHE

**COURSE à PIED & VTT**  
Contact : Anthony TISSEUR  
06.34.98.76.00  
Cours libres  
Devant la mairie  
Coût annuel : 20€

## Déclarez vos ruches

# Déclarez vos ruches

entre le 1<sup>er</sup> septembre  
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée  
de déclaration en ligne

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

## QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

Connaitre l'évolution du cheptel apicole

Améliorer la santé des abeilles

Mobiliser des aides européennes

## Une fête des voisins réussie au Tinchon

Chaque année, les habitants du chemin du Tinchon, anciennement lieu-dit Le Tinchon, se réunissent le temps d'une soirée pour célébrer la « Fête des Voisins ». C'est l'occasion de se réunir autour d'un buffet pour se voir ou se revoir et pour faire connaissance avec les nouveaux arrivants.

Avant 2012, Laurent Gonon nous avait expliqué que cette festivité avait eu lieu dans le passé mais n'avait pas été célébrée depuis quelques années. Aussi le 8 juin 2012, nous avons relancé cet événement et organisé la première fête qui a été renouvelée le 12 mai 2014, le 3 juillet 2015, le 25 juin 2016, le 24 juin 2017, le 23 juin 2018 et le 28 juin 2019. Mais en 2020 et 2021 la fête n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Pour cette année 2022, nous avons renoué avec la tradition mais en changeant la date afin de permettre à la majorité des foyers d'y participer, le mois de juin étant un mois chargé en événements. La 8<sup>ème</sup> fête s'est déroulée le vendredi 2 septembre. Toutes et tous étaient contents de pouvoir enfin se retrouver après ces deux années d'interruption.

Ainsi ce vendredi 2 septembre, 36 habitants du chemin se sont retrouvés à partir de 19 heures sur le parking du n° 315, situé à peu près à égal distance entre le début et la fin du chemin du Tinchon. Ce fut l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants du quartier et de faire plus ample connaissance avec eux autour d'un verre en dégustant les plats que tous avaient préparé. A noté la présence de Christiane Gonon, ancienne habitante, invitée pour l'occasion.

La météo qui s'annonçait assez incertaine en début d'après-midi n'a, heureusement, pas perturbé les festivités. La pluie est arrivée seulement vers 23h30 alors que les convives commençaient à regagner leurs foyers. Ce fut, encore une fois, une belle réussite. Toutes et tous espèrent se retrouver l'an prochain pour faire perdurer cette belle tradition.

Yves Lauranson



## Moustique tigre : Agissons ensemble !

Aedes albopictus, dit « moustique tigre », est une espèce particulièrement nuisante pour l'homme. Ce petit moustique noir et blanc réapparaît chaque printemps et nous accompagne jusqu'à l'automne. Pour limiter ces nuisances, 3 recommandations simples et essentielles : ranger, vider et couvrir tous les contenants dans lesquels l'eau s'accumule !



### LE MOUSTIQUE TIGRE

**Nom scientifique :** Aedes albopictus

**Aspect :** noir à rayures blanches

**Taille :** plus petit qu'une pièce de 1 centime

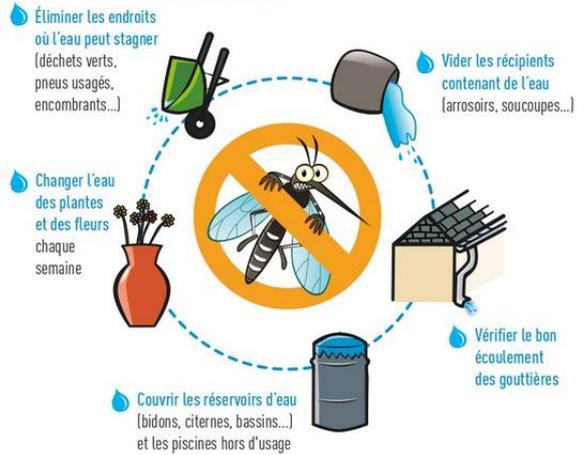
**Lieux de vie :** près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

**Lieux de ponte :** petites quantités d'eau stagnante

**Reproduction :** 200 oeufs par femelle en moyenne

## LES BONNES GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implane.



## Centre Socio-Culturel – L'Equipage

# Kinésiologie

Tous les lundis en période scolaire  
18h15 à 19h30

**Tarifs :**  
150 € + 6€ d'adhésion



Dénouez vos tensions musculaires, et libérez votre potentiel énergétique grâce à l'acupressure.  
(pression des doigts sur le corps)

**Inscriptions et réservations au Centre Socioculturel au :**  
**04.77.54.95.03**

## Le petit écho de la Com'

### De l'histoire locale...

En consultant les registres paroissiaux de la commune, nous avons noté que le curé François Jacquemont avait inscrit en fin d'année 1753 un texte sur Louis Mandrin ainsi qu'une chanson à sa gloire. Il n'était pas très habituel de trouver des mentions autres que les actes de baptême, de mariage ou de décès, mais François Jacquemont le faisait.

### Louis Mandrin, le Contrebandier

Né le 11 février 1725 à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Louis Mandrin surnommé « Belle Humeur » était le chef « capitaine général » d'un groupe de contrebandiers de France qui se livraient au commerce illicite du tabac, du coton imprimé, des horloges, etc...

Il achète en Suisse et en Savoie des marchandises qu'il vend dans les villes françaises sans qu'elles soient soumises aux taxes des fermiers généraux. La population est enchantée ; il reçoit son soutien ainsi que celui d'une partie de l'aristocratie locale, et gagne l'admiration d'un personnage tel que Voltaire.

En 1753, à la suite d'une rixe mortelle, Louis et son ami Benoît Brissaud sont condamnés à mort le 27 juillet. Louis réussit à prendre la fuite, mais Brissaud est pendu sur la place du Breuil à Grenoble.

En 1755, il est arrêté au château de Rochefort-en-Novalaise grâce à la trahison de deux des siens. Jugé le 24 mai, roué le 26 mai sur la place des Clercs de Valence devant 6000

curieux, il aurait enduré son supplice sans une plainte et aurait même demandé qu'on poursuive sa révolte contre le fisc.

La complainte de Mandrin (chansons diffusées par les colporteurs sous forme de livrets) a été popularisée au XIX<sup>ème</sup> siècle sous la Commune de Paris.

